

14ème législature

Question N° : 41505	De M. Philippe Cochet (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Finances et comptes publics
Rubrique > famille	Tête d'analyse > naissance	Analyse > Mayotte. bilan.
Question publiée au JO le : 05/11/2013 Réponse publiée au JO le : 24/06/2014 page : 5258 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Date de renouvellement : 11/03/2014		

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation fulgurante du nombre de naissances enregistrées sur le territoire de Mayotte. Il lui demande de lui communiquer les chiffres précis du nombre de naissances annuelles enregistrées en 2011 et 2012 à Mayotte, ainsi que ceux du nombre de naissances au cours de la même période enregistrées dans l'Hexagone.

Texte de la réponse

D'après le répertoire national des personnes physiques (RNIPP), 6 661 personnes sont nées à Mayotte en 2011 et 6 657 en 2012. Le nombre des naissances est donc resté stable à Mayotte. Les statistiques nationales des naissances sont respectivement de 823 394 en 2011 et de 821 047 en 2012 (pour la France hors Mayotte). Avec un indice conjoncturel de fécondité de 4,1 enfants par femme en 2012 (2,0 en France), la natalité reste cependant forte dans le département.